



Sicherheitsverbund Schweiz
Réseau national de sécurité
Rete integrata Svizzera per la sicurezza

Rapport annuel RNS 2024

Avril 2025

Table des matières

Préface	4
1 L'année en bref.....	5
1.1 Quelques chiffres.....	5
1.2 Produits.....	6
1.3 Nouveaux projets.....	6
1.4 Développement.....	7
1.5 Réseau	7
2 Plateforme politique du RNS	9
2.1 Membres.....	9
2.2 Séances	9
2.3 Décisions	11
2.4 Échange d'informations	12
3 Plateforme opérative du RNS.....	14
3.1 Membres.....	14
3.2 Séances.....	14
3.3 Thèmes traités	16
3.4 Échange d'informations	16
4 Bureau du RNS.....	17
4.1 Mandats terminés	17
4.2 Mandats en cours	17
4.3 Effectifs en personnel	19
4.3 Finances	19
5 Délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS	21
5.1 Tâches de représentation, rapports et invitations officielles	21
5.2 Mandats de conseil.....	21
5.3 Participation à des groupes d'accompagnement stratégiques et groupes de travail.....	23
5.4 Exposés et discussions en panel	23
6 Organe national de coordination	26
6.1 Organe de surveillance politique	26
6.2 Groupe d'accompagnement stratégique	26
6.3 Mise en œuvre des mesures	27
6.4 Programme de financement	27
7 Travail en réseau	28
7.1 Conférences	28
7.2 Colloques	28
7.3 Stage de formation pour cadres supérieurs du RNS.....	28
7.4 Communication.....	29
8 Perspectives	30

8.1	Vision et stratégie	30
8.2	Renforcement de la collaboration avec les villes	30
8.3	Actualisation de la convention administrative (Confédération – cantons).....	30

Préface

Intégration politique des villes dans le Réseau national de sécurité

Compte tenu de la multiplication des crises telles que la pandémie de coronavirus, la situation climatique et les tensions géopolitiques qui marquent notre époque, il est clair que les défis que doit relever la Suisse en matière de politique de sécurité sont de plus en plus grands et ont des répercussions aux trois niveaux de l'État, y compris sur les villes.

Les villes subissent de nombreuses sollicitations, qu'il s'agisse de gérer les demandes d'autorisation de manifestations de solidarité dans un contexte sécuritaire tendu, de prévenir et maîtriser l'extrémisme violent, d'héberger des réfugiés ou de garantir l'ordre public sans perdre de vue la menace de pénurie d'énergie. Elles apportent ainsi leur contribution au système coordonné.

Comme le rappelle le rapport du Conseil fédéral du 24 novembre 2021 sur la politique de sécurité de la Suisse, *la politique de sécurité est [en Suisse] une tâche commune de la Confédération, des cantons et des communes [...] Des structures étatiques décentralisées requièrent beaucoup de coordination et d'échanges d'informations, mais elles rendent aussi l'ensemble du système suisse flexible, robuste et résilient.*

L'automne dernier, les membres de la plateforme politique du Réseau national de sécurité (RNS) ont décidé d'intégrer la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses à titre d'invitée permanente sans droit de vote à partir de janvier 2025, pour un essai pilote de deux ans.

Nous nous réjouissons de cette collaboration et de l'échange d'informations qui en résultera. Nous avons la certitude que cette phase d'essai mettra en évidence l'importance des villes au sein du RNS et apportera beaucoup à tous les acteurs.

Sonja Lüthi

Co-présidente CDSVS

Conseillère municipale Saint-Gall

Karin Rykart

Co-présidente CDSVS

Conseillère municipale Zurich

1 L'année en bref

1.1 Quelques chiffres



15 conduites de séances stratégiques



11 cantons visités



18 discours publics



9 mandats de conseil



Participation à
31 conférences

1.2 Produits

Les travaux en cours prévoient la rédaction de divers rapports en 2025. En 2024, le bureau du RNS n'a pas publié de rapport officiel.

1.3 Nouveaux projets

Groupe d'accompagnement Érythrée

Eu égard aux confrontations violentes opposant des représentants de la diaspora érythréenne en Suisse, le Secrétariat général du Département fédéral de justice et police (SG-DFJP) a fait appel au Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Avec l'aide du Groupe Sécurité de la Confédération (GS), celui-ci est chargé de définir les mesures envisageables pour faire cesser en Suisse les activités illégales des représentants de la diaspora érythréenne, qui se compose d'un groupe fidèle au régime et d'un autre constitué d'opposants. Cette problématique impactant les trois niveaux de l'État, le GS a demandé au RNS de proposer à sa plateforme politique (PP RNS) la création d'un mandat « Érythrée ».

Le mandat « Érythrée » prévoit la mise sur pied d'un groupe d'accompagnement stratégique, composé de représentants des trois niveaux de l'État. Ce groupe aura pour objectif d'acquérir une vue d'ensemble politico-stratégique, d'établir les compétences et les responsabilités pour la mise en œuvre du train de mesures et de définir, le cas échéant, d'autres mesures. Il garantira que les mesures visant à maintenir la sécurité et l'ordre publics sont adéquates du point de vue stratégique et veillera à ce que les autres mesures requises soient coordonnées et initiées au niveau politique. Il faudra en outre impliquer davantage dans l'exécution du train de mesures les communes, et les villes en particulier, ainsi que d'autres organisations partenaires. Le groupe d'accompagnement stratégique aura également pour but d'analyser les bonnes pratiques en matière de diaspora conflictuelle en se fondant sur les cas comparables en Suisse et à l'étranger. Il s'assurera ensuite de les prendre en considération au moment de définir ou d'adapter des mesures stratégiques. Enfin, les enseignements tirés de la gestion de la situation érythréenne seront partagés et mis à profit pour traiter d'autres thèmes similaires. Le mandat initial du groupe d'accompagnement « Érythrée » dure jusqu'à fin 2025. Il pourra être prolongé si nécessaire, sur décision de la PP RNS. Le groupe d'accompagnement stratégique se réunit au moins une à deux fois par an. En 2024, il l'a fait à deux reprises.

Groupe spécialisé Cybersécurité

Jusqu'ici, le RNS servait d'interface entre les cantons et dirigeait le groupe spécialisé Cyber, composé de représentants des trois niveaux de l'État et chargé de coordonner les travaux de réalisation des stratégies nationales de protection contre les cyberrisques (SNPC) I et II. Le transfert du Centre national pour la cybersécurité (NCSC) au DDPS et la création de l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) au 1^{er} janvier 2024 ont temporairement reporté les travaux de planification de la mise en œuvre de la nouvelle cyberstratégie nationale (CSN). Étant donné que les activités et le rôle du groupe spécialisé Cyber se fondaient sur ces travaux, son nouveau rôle n'était pas encore clairement défini. Un examen s'imposait donc pour revoir sa composition, ainsi que son rôle et ses tâches. Le 22 avril 2024, la PP RNS a approuvé le mandat « Refonte du groupe spécialisé Cybersécurité ». Le RNS organise et dirige, en collaboration avec l'OFCS, le nouveau groupe spécialisé Cybersécurité. Celui-ci garantit l'échange d'informations relatives aux questions de cybersécurité entre les acteurs concernés aux trois niveaux de l'État (Confédération, cantons et communes). Ce faisant, il œuvre dans les trois dimensions que sont la responsabilisation, la résilience et la gestion des incidents. D'autre part, il accompagne et soutient la mise en œuvre de la CSN dans ces trois dimensions. La plus-value qu'il apporte est renforcée par le fait que le groupe spécialisé Cybersécurité continuera à assurer les échanges techniques en offrant une plateforme d'égal à égal : ses membres seront en effet des représentants de la Confédération, des cantons et des communes qui assument, dans leur organisation respective, la responsabilité de la cybersécurité « sur le front » à un niveau technique identique. Le domaine des poursuites pénales en matière de cybersécurité en est explicitement exclu. En 2024, le groupe spécialisé Cybersécurité s'est réuni deux fois.

Plateforme d'échange des forces de sécurité publiques et privées

Les défis à relever dans le domaine de la sécurité publique sont divers et variés. Ils sont présents dans les manifestations sportives et les festivités, mais aussi dans les accidents, les catastrophes, et dans toutes les situations qui requièrent une gestion de crise et où les acteurs de la sécurité publics comme privés doivent intervenir. Ces contextes où la sécurité joue un rôle s'entremêlent et sont soumis à des changements rapides et complexes. Par conséquent, les acteurs concernés font face à des défis communs, notamment en ce qui concerne le recrutement, la formation et la formation continue, ou encore l'interopérabilité. Cette réalité délicate nécessite d'agir de manière coordonnée. Suite à l'identification d'un potentiel d'optimisation dans la coordination stratégique des forces de sécurité, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a créé une possibilité d'échange à l'échelle nationale sous la forme d'une plateforme réunissant les acteurs publics et privés du domaine de la sécurité. La plateforme d'échange des forces de sécurité professionnelles a pour but de renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé dans le domaine de la sécurité publique, d'identifier les actions communes nécessaires et d'élaborer des solutions coordonnées. Elle encourage l'échange et le développement d'une compréhension mutuelle entre les secteurs public et privé. Cette plateforme d'échange siège une à deux fois par an. En 2024, une séance a eu lieu.

1.4 Développement

Intégration des villes et de l'OFCS aux organes de conduite du RNS

Au vu de l'importance du rôle joué par les villes dans le domaine de la sécurité intérieure et bien que les villes ne constituent pas un échelon autonome de l'État fédéral, la PP RNS a décidé d'intégrer en son sein la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS) comme invitée permanente sans droit de vote, pour une phase pilote de deux ans.

En outre, la PP RNS a décidé de prolonger la phase pilote de l'intégration de l'OFCS au sein de la plateforme opérative du RNS (PO RNS), intégration décidée à la suite des conclusions du rapport « SECORG – *Évaluation des structures de coordination dans le domaine de la sécurité et des cyberrisques* ».

Ainsi, les réflexions autour de l'intégration des villes et de l'OFCS aux organes de conduite du RNS se poursuivront dans le cadre de l'élaboration de la Vision RNS 2027+ et de l'adaptation de la convention administrative relative au RNS.

1.5 Réseau

Conférence du RNS

Environ 220 acteurs clés de la sécurité et de la gestion de crise, représentant la Confédération, les cantons, les villes et les infrastructures critiques ainsi que 19 intervenantes et intervenants ont participé le 28 novembre 2024 à la 6^e conférence du RNS à Lucerne. La conférence était consacrée au thème « *Désinformation : l'importance de la confiance en gestion de crise* ».

Conférence nationale sur la cybersécurité

Le RNS a co-organisé avec l'OFCS la Conférence nationale sur la cybersécurité (CNCS) qui s'est déroulée le 23 septembre à Berne. Plus de 280 personnes issues des milieux économiques et scientifiques ou représentant les cantons et l'administration ont participé à cette conférence consacrée au thème « *Cybersécurité : entre géopolitique et quotidien opérationnel* ».

Stage de formation pour cadres supérieurs du RNS

Depuis 2020, le RNS organise en collaboration avec le Geneva Center for Security Policy (GCSP) et l'Institut Suisse de Police (ISP) le stage de formation pour cadres supérieurs du RNS. Organisé en 2024, ce stage était composé de trois modules de trois jours et a eu lieu dans les régions de Berne (du 27 au 29 août 2024), Zurich (du 3 au 5 septembre 2024) et Genève (du 10 au 12 septembre 2024).

LinkedIn

Le compte LinkedIn du RNS a été mis en ligne le 28 septembre 2023 et comptait quelque 860 abonnés à la fin de l'année 2024. Ce canal de communication s'adresse en premier lieu aux membres des organes du RNS ainsi qu'à ses partenaires institutionnels. Il entend contribuer à la promotion d'une communauté d'intérêts dans le domaine de la politique nationale de sécurité.

2 Plateforme politique du RNS

2.1 Membres

Informations générales

La plateforme politique du RNS (PP RNS) constitue l'organe politique du Réseau national de sécurité. La Confédération et les cantons y sont représentés paritairement. Ses membres sont les suivants :

Membres de la Confédération :

- Chef/fe du Département fédéral de justice et police (DFJP)
- Cheff/fe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Membres des cantons :

- Président/e de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)
- Président/e de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

La PP RNS siège quatre fois par an, la présidence changeant à chaque séance de fin d'été et alternant annuellement entre la Confédération et les cantons.

Informations personnelles

Du point de vue des personnes, la composition de la PP RNS était la suivante en 2024 :

- Conseiller fédéral Beat Jans (chef du DFJP)
- Présidente de la Confédération Viola Amherd (cheffe du DDPS)
- Conseillère d'État Karin Kayser-Frutschi (co-présidente CCDJP)
- Conseiller d'État Jakob Signer (président CG MPS)

Présidence

La présidente de la Confédération Viola Amherd a assumé la présidence de la PP RNS du 1^{er} janvier au 25 août 2024. La conseillère d'État Karin Kayser-Frutschi lui a succédé à cette fonction le 26 août 2024.

2.2 Séances

1^{re} séance : 26 février 2024, Berne (Maison des cantons)

Présidence : présidente de la Confédération Viola Amherd, cheffe du DDPS

Invité additionnel en vue du traitement des points de l'ordre du jour « Nouveau mandat du groupe spécialisé Cybersécurité » et « Échange permanent dans le domaine cyber : thèmes actuels selon les besoins » :

- Florian Schütz, directeur de l'OFCS, représenté par Manuel Suter

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Exercice intégré 2025 » :

- Conseiller d'État Martin Bühler
- Erika Laubacher-Kubat, Chancellerie fédérale

2^e séance : 22 avril 2024, Berne (Palais fédéral Est)

Présidence : présidente de la Confédération Viola Amherd, cheffe du DDPS

Invitée additionnelle en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Exercice intégré 2025 : évaluation, financement et recrutements » :

- Erika Laubacher-Kubat, Chancellerie fédérale

Invité additionnel en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Échange permanent dans le domaine cyber : thèmes actuels selon les besoins » :

- Florian Schütz, directeur de l'OFCS

Invité additionnel en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Attaque à l'arme blanche du 2 mars 2024 à Zurich » :

- Christian Sigrist, co-chef Impact Center Prevention, SRC

3^e séance : 26 août 2024, Berne (Maison des cantons)

Présidence : conseillère d'État Karin Kayser-Frutschi, co-présidente CCDJP

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Intégration des villes à la PP RNS » :

- Sonja Lüthi, co-présidente CDSVS
- Karin Rykart, co-présidente CDSVS
- Martin Naef, directeur du bureau CDSVS

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Exercice intégré 2025 : offres / contrat pour l'analyse » :

- Erika Laubacher, co-directrice de l'exercice
- Conseiller d'État Martin Bühler, co-directeur de l'exercice

Invité additionnel en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Échange permanent dans le domaine cyber : thèmes actuels selon les besoins » :

- Florian Schütz, directeur de l'OFCS

Autre invitée additionnelle :

Lorraine Ducommun, déléguée suppléante du RNS

4^e séance : 11 novembre 2024, Berne (Palais fédéral Est)

Présidence : conseillère d'État Karin Kayser-Frutschi, co-présidente CCDJP

Invités additionnels en vue du traitement des points de l'ordre du jour « Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent » et « Plan d'action national contre la traite des êtres humains » :

- Conseillère d'État Jacqueline Fehr, membre du Comité CCDJP
- Conseiller d'État Christoph Amstad, vice-président CDAS
- Gaby Szöllösy, secrétaire générale CDAS, représentée par Remo Dörig
- Conseiller aux États Mathias Zopfi, président de l'Association des Communes Suisses, excusé
- Claudia Kratochvil-Hametner, directrice du bureau de l'Association des Communes Suisses
- Conseillère municipale Karin Rykart, co-présidente CDSVS
- Martin Flügel, directeur de l'Union des villes suisses
- Conseillère d'État Silvia Steiner, présidente CDIP, excusée
- Susanne Hardmeier, secrétaire générale CDIP

Invitée additionnelle en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Exercice intégré 2025 : évaluation et gestion des risques » :

- Erika Laubacher-Kubat, co-directrice de l'exercice

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Rattachement administratif du bureau du RNS au SEPOS » :

- Roman Elbel, Ecoplan
- Michael Marti, Ecoplan

2.3 Décisions

Subsidiarité et principes de coordination des moyens de milice de la Confédération et des cantons en cas de crise

Lors de sa séance du 22 février 2024, la PP RNS a validé le concept de communication visant à diffuser à plusieurs cercles de destinataires le rapport « *La subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise* », rapport qu'elle avait adopté en 2023.

Exercice intégré 2025 (EI 25)

Au cours de l'année 2024, la PP RNS, qui officie comme organe de pilotage politique de l'EI 25, s'est penchée quatre fois sur ce dernier. En présence de la co-direction de l'exercice, les discussions et décisions de la PP RNS ont porté sur la préparation et l'organisation de l'EI 25, la constitution du conseil consultatif de l'EI 25 ainsi que sur l'évaluation de l'exercice. À cet égard, la PP RNS a validé le choix et le financement du prestataire externe chargé de ladite évaluation. Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est chargé de la rédaction du rapport d'évaluation de l'exercice ainsi que des recommandations qui en découleront.

Groupe d'accompagnement stratégique Érythrée

Lors de sa séance du 22 avril 2024, la PP RNS a pris connaissance de l'organigramme du projet et des buts du mandat, à savoir la création d'un aperçu politique et stratégique concernant la problématique de l'Érythrée, la clarification des compétences et des responsabilités pour la mise en œuvre du catalogue de mesures du GS et du SEM ainsi que la définition d'éventuelles autres mesures en impliquant les trois niveaux de l'État concernés.

Sur cette base et moyennant les adaptations souhaitées par la plateforme opérative du RNS (PO RNS), la PP RNS a chargé le bureau du RNS d'accompagner les travaux relatifs à ce nouveau mandat. La PP RNS a également approuvé en date du 26 août 2024 un projet externe de médiation auprès de la diaspora érythréenne.

Adaptation de la convention administrative relative au RNS

Lors de sa séance du 22 avril 2024, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a présenté le contexte devant mener à la révision de la convention, à savoir le projet stratégique « Vision RNS 2027+ », la phase pilote d'intégration de l'OFCS et la représentation de l'armée dans la PO RNS, le rattachement administratif du bureau du RNS au SEPOS ainsi que la question des prestations effectives du DDPS au profit du RNS. Les quatre étapes du projet d'adaptation de la convention ont été présentées à la PP RNS. Sur la base de cette présentation et des réflexions en cours, la PP RNS a décidé de prolonger la phase pilote d'intégration de l'OFCS et d'adapter le calendrier de l'adaptation de la convention ultérieurement, notamment selon l'issue du projet stratégique « Vision RNS 2027+ ».

Intégration des villes dans la PP RNS

Au vu de l'importance du rôle joué par les villes dans le domaine de la sécurité intérieure et bien que les villes ne constituent pas un échelon autonome de l'État fédéral, la PP RNS a décidé d'intégrer en son sein la CDSVS comme invitée permanente sans droit de vote, pour une phase pilote de deux ans. Après cette phase pilote, une décision définitive sera prise quant à l'intégration des villes dans la PP RNS.

Plateforme d'échange des forces de sécurité publiques et privées

Lors de sa séance du 22 avril 2024, la PP RNS a décidé de créer une nouvelle plateforme d'échange des forces de sécurité publiques et privées. Cette plateforme d'échange doit permettre de renforcer la collaboration entre les acteurs publics et privés de la sécurité et d'identifier les besoins d'action communs ainsi que les solutions. Il s'agit également d'encourager les échanges entre les différents acteurs ainsi que la compréhension mutuelle. La plateforme est dirigée par le RNS et est composée des entités suivantes :

- Office fédéral de la police (fedpol)
- Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
- Interassociation de sauvetage (IAS)

- Conférence des commandantes et des commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS)
- Police militaire (PM)
- Société des Chefs de Police des Villes de Suisse (SCPVS)
- Police des transports (CFF)
- Association des entreprises suisses de services de sécurité (AESS)
- Association Suisse des Sapeurs-Pompiers Professionnels (ASSPP)

Groupe spécialisé Cybersécurité

Lors de ses séances du 26 février et du 22 avril 2024, la PP RNS a approuvé le mandat « Refonte du groupe spécialisé Cybersécurité ». Le RNS organise et dirige, en collaboration avec l'OFCS, le nouveau groupe spécialisé Cybersécurité. Ce dernier garantit l'échange d'informations relatives aux questions de cybersécurité entre les acteurs concernés aux trois niveaux de l'État (Confédération, cantons et communes). Ce faisant, il œuvre dans les trois dimensions que sont la responsabilisation, la résilience et la gestion des incidents. D'autre part, il accompagne et soutient la mise en œuvre de la CSN dans ces trois dimensions.

Réorientation du Service sanitaire coordonné (SSC)

Les démarches de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) pour réorienter le Service sanitaire coordonné (SSC) ont impliqué une révision des structures, de la gouvernance et du contenu matériel du SSC. Lors de séance du 26 août 2024, la PP RNS a décidé d'assumer la surveillance politique de la Coordination nationale de médecine de catastrophe KATAMED avec l'implication supplémentaire du Département fédéral de l'intérieur (DFI) et de la présidence de la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS) (PP+). Ainsi, une fois par année, les thèmes du SSC et le rapport annuel du mandataire SSC seront traités lors d'une séance de la PP RNS.

Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (2023-2027)

La PP RNS a suivi et s'est informée sur les travaux de coordination et d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 aux niveaux stratégique et politique.

Plan d'action national contre la traite des êtres humains (2023-2027)

La PP RNS a également suivi et s'est informée sur les travaux de coordination et d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan d'action national contre la traite des êtres humains aux niveaux stratégique et politique.

Évolution du RNS et rattachement administratif du bureau du RNS au SEPOS

Après la décision du Conseil fédéral de créer un Secrétariat d'État à la politique de sécurité (SEPOS), la PP RNS a décidé de rattacher administrativement le bureau du RNS au SEPOS pour une phase pilote. Ce rattachement administratif a fait l'objet d'une première évaluation ; une décision définitive quant au bureau du RNS sera prise par la PP RNS dans le cadre du projet stratégique « Vision RNS 2027+ ».

2.4 Échange d'informations

La PP RNS est une plateforme de discussion pour relever les défis qui se posent en termes de politique de sécurité entre les autorités fédérales et cantonales. L'échange qui a lieu dans le cadre de cette plateforme permet de discuter des avancées réalisées dans les différents travaux ou de clarifier les responsabilités. En 2024, les thèmes suivants y ont été traités :

- Travaux concernant le mandat pour l'accompagnement et la surveillance des travaux en réponse au postulat Silberschmidt (22.3145) : « Poursuites pénales en matière de cybercriminalité. Efficacité des cantons ? »
- Discussion sur le système mobile de communication sécurisée à large bande (CMS) et sa gouvernance

- Échanges dans le domaine cyber et rapports de situation réguliers sur les cyberattaques de portée nationale
- Échanges sur des faits concernant la sécurité intérieure
- Explications sur la transparence des coûts du bureau du RNS

3 Plateforme opérative du RNS

3.1 Membres

Informations générales

Sous la direction du délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS, la plateforme opérative du RNS (PO RNS) gère l'agenda politico-sécuritaire du RNS selon les directives de la PP RNS, ou prépare des propositions ainsi que des dossiers à l'attention de cette dernière. La Confédération et les cantons sont aussi représentés paritairement dans la PO RNS. Ses membres sont les suivants :

Membres de la Confédération :

- Directeur/trice de l'Office fédéral de la police (fedpol)
- Directeur/trice du Service de renseignement de la Confédération (SRC)
- Chef/fe de l'État-major de l'armée (EM A)
- Directeur/trice de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP)
- Directeur/trice de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
- Délégué/e de la Confédération pour la cybersécurité, Centre national pour la cybersécurité (OFCS ; depuis le 1^{er} juillet 2023, dans le cadre d'une phase pilote)

Membres des cantons :

- Secrétaire général/e de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)
- Secrétaire général/e de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)
- Président/e de la Conférence des commandantes et commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS)
- Président/e de la Conférence des responsables cantonaux des affaires militaires, de la protection de la population et de la protection civile (CRMPPCi)
- Président/e de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP)
- Président/e de la Société des Chefs de Police des Villes de Suisse (SCPVS)

La plateforme opérative siège six fois par an, sous la direction du délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS.

Personnel

Les personnes suivantes comptaient la PO RNS en 2024 :

- Nicoletta della Valle (directrice fedpol)
- Christian Dussey (directeur SRC)
- Christophe Bifräre (président CRMPPCi depuis avril 2024)
- Michaela Schärer (directrice OFPP)
- Pascal Lüthi (directeur OFDF)
- Florian Schütz (directeur OFCS)
- Florian Düblin (secrétaire général CCDJP)
- Alexander Kretlow (secrétaire général CG MPS)
- Mark Burkhard (président CCPCS)
- Alain Vuitel (chef d'état-major de l'instruction opérative)
- Petra Prévôt (secrétaire générale CSSP)
- Ralph Hurni (co-président SCPVS)

3.2 Séances

1^{re} séance : 24 janvier 2024, Berne (Maison des cantons)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Développement du Service sanitaire coordonné (SSC) » :

- Tenzin Lamdark, SSC
- Gerald Scharding, CENAL

Autre invité additionnel :

- Stéphane Dubois, SEPOS

2^e séance : 17 avril 2024, Berne (Coordination suisse des sapeurs-pompiers)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels :

- Michael Vogt, SEPOS
- Jonas Brugger, RNS
- Caroline Ruggli, RNS

3^e séance : 5 juillet 2024, Berne (Palais fédéral Est)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Service sanitaire coordonné (SSC) : proposition concernant les structures de gouvernance en collaboration avec le RNS » :

- Tenzin Lamdark, SSC

Invités additionnels en vue du traitement des points de l'ordre du jour « Rapport sur la situation des Tibétains et des Tibétaines en Suisse (postulat 20.4333) » et « Mandat Érythrée : avancement des travaux » :

- Lydia Amberg, SEM
- Urs von Arb, SEM

Invitée additionnelle en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Développement du RNS et évaluation du rattachement du bureau du RNS au SEPOS » :

- Pälvi Pulli, SEPOS

Autre invité additionnel :

- Stéphane Dubois, SEPOS

4^e séance : 16 septembre 2024, Berne (Maison des cantons)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels :

- Stéphane Dubois, SEPOS
- Lorraine Ducommun, RNS

5^e séance : 21 octobre 2024, Berne (Coordination suisse des sapeurs-pompiers)

Présidence : Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

Invités additionnels en vue du traitement du point de l'ordre du jour « Rattachement administratif du bureau du RNS au SEPOS » :

- Joachim Adler, SEPOS
- Marjorie Andrey, SEPOS
- Roman Elbel, Ecoplan

6^e séance : 3 décembre 2024, Berne (Coordination suisse des sapeurs-pompiers)

Cette séance a été annulée.

3.3 Thèmes traités

Les membres de la PO RNS préparent tous les thèmes avant qu'ils ne soient présentés à la PP RNS pour prise de décision. La PO RNS sert en outre de plateforme d'échange pour aborder différents thèmes liés à la sécurité nationale. Le but de l'échange est de discuter de l'avancement des différents travaux et de clarifier les responsabilités. En 2024, la PO RNS a traité les thèmes ci-après :

- Service sanitaire coordonné : évolution et proposition de structure de gouvernance
- Nouveau mandat du groupe spécialisé Cybersécurité : information et état des travaux
- Nouveau mandat « Groupe d'accompagnement stratégique Érythrée » : information et état des travaux, mandat de médiation de Humanitarian Dialogue
- Convention administrative relative au RNS : planification d'adaptations
- Mandat « État des lieux de la gestion nationale des crises » : information sur l'état des travaux
- Plateforme d'échange des forces de sécurité publiques et privées : nouveau mandat
- Mandat pour l'accompagnement et la surveillance des travaux en réponse au postulat Silberschmidt (22.3145) : « Poursuites pénales en matière de cybercriminalité. Efficacité des cantons ? » : fin du mandat
- Subsidiarité et principes de coordination des moyens de milice de la Confédération et des cantons en cas de crise : concept de communication
- Rapport sur la situation des Tibétains et des Tibétaines en Suisse (postulat 20.4333)
- Évolution du RNS (Vision RNS 2027+) et rattachement administratif du bureau du RNS au SEPOS
- Rapport relatif au postulat 22.3368 « DDPS. Subsidiarité et cybersécurité » : mise en œuvre des mesures
- Projet système mobile de communication sécurisée à large bande (CMS) : état des travaux
- Propositions de thèmes pour la Conférence RNS 2024
- Rapport annuel RNS 2023 et comptes 2023
- Budget RNS 2025
- Coûts globaux du bureau RNS

Dans le cadre de la plateforme opérative élargie du RNS (PO RNS+), les thèmes ci-après ont été traités en collaboration avec la Chancellerie fédérale :

- Exercice national intégré 2025 : informations concernant l'organisation et la préparation de l'exercice

3.4 Échange d'informations

L'échange d'informations au sein de la PO RNS permet d'informer sur l'avancement des différents travaux ou encore de clarifier les responsabilités. En 2024, la PO RNS a traité les thèmes ci-après :

- État des lieux de la criminalité organisée
- Utilisation de services Cloud dans Polyalert
- Défis et réorganisation du SRC
- Capacités nécessaires de l'OFPP
- Réorganisation de l'OFDF
- Information sur le stage RNS 2024

4 Bureau du RNS

4.1 Mandats terminés

Les différents mandats en cours se poursuivent au-delà de l'année 2024.

4.2 Mandats en cours

Groupe d'accompagnement Érythrée

Eu égard aux confrontations violentes opposant des représentants de la diaspora érythréenne en Suisse, le SG-DFJP a fait appel au SEM. Avec l'aide du Groupe Sécurité de la Confédération (GS), celui-ci est chargé de définir les mesures envisageables pour faire cesser en Suisse les activités illégales des représentants de la diaspora érythréenne, qui se compose d'un groupe fidèle au régime et d'un autre constitué d'opposants. Cette problématique impactant les trois niveaux de l'État, le GS a demandé au RNS de proposer à la PP RNS la création d'un mandat « Érythrée ».

Le mandat « Érythrée » prévoit la mise sur pied d'un groupe d'accompagnement stratégique, composé de représentants des trois niveaux de l'État. Ce groupe aura pour objectif d'acquérir une vue d'ensemble politico-stratégique, d'établir les compétences et les responsabilités pour la mise en œuvre du train de mesures et de définir les éventuelles autres mesures nécessaires. Il garantira que les mesures visant à maintenir la sécurité et l'ordre publics sont adéquates du point de vue stratégique et veillera à ce que les autres mesures requises soient coordonnées et initiées au niveau politique. Il faudra en outre impliquer davantage dans l'exécution du train de mesures les communes, et les villes en particulier, ainsi que d'autres organisations partenaires. Le groupe d'accompagnement stratégique aura également pour but d'analyser les bonnes pratiques en matière de diaspora conflictuelle en se fondant sur les cas comparables en Suisse et à l'étranger. Il s'assurera ensuite de les prendre en considération au moment de définir ou d'adapter des mesures stratégiques. Enfin, les enseignements tirés de la gestion de la situation érythréenne seront partagés et mis à profit pour traiter d'autres thèmes similaires. Le mandat initial du groupe d'accompagnement « Erythrée » dure jusqu'à fin 2025. Il pourra être prolongé si nécessaire, sur décision de la PP RNS. Le groupe d'accompagnement stratégique se réunit au moins une à deux fois par an. En 2024, il l'a fait à deux reprises.

Groupe spécialisé Cybersécurité

Jusqu'ici, le RNS servait d'interface entre les cantons et dirigeait le groupe spécialisé Cyber, composé de représentants des trois niveaux de l'État et chargé de coordonner les travaux de réalisation des stratégies nationales de protection contre les cyberrisques (SNPC) I et II. Le transfert du Centre national pour la cybersécurité (NCSC) au DDPS et la création de l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) au 1^{er} janvier 2024 ont temporairement reporté les travaux de planification de la mise en œuvre de la nouvelle cyberstratégie nationale (CSN). Étant donné que les activités et le rôle du groupe spécialisé Cyber se fondaient sur ces travaux, son nouveau rôle n'était pas encore clairement défini. Un examen s'imposait donc pour revoir sa composition, ainsi que son rôle et ses tâches. Le 22 avril 2024, la PP RNS a approuvé le mandat « Refonte du groupe spécialisé Cybersécurité ». Le RNS organise et dirige, en collaboration avec l'OFCS, le nouveau groupe spécialisé Cybersécurité. Celui-ci garantit l'échange d'informations relatives aux questions de cybersécurité entre les acteurs concernés aux trois niveaux de l'État (Confédération, cantons et communes). Ce faisant, il œuvre dans les trois dimensions que sont la responsabilisation, la résilience et la gestion des incidents. D'autre part, il accompagne et soutient la mise en œuvre de la CSN dans ces trois dimensions. La plus-value qu'il apporte est renforcée par le fait que le groupe spécialisé Cybersécurité continuera à assurer les échanges techniques en offrant une plateforme d'égal à égal : ses membres seront en effet des représentants de la Confédération, des cantons et des communes qui assument, dans leur organisation respective, la responsabilité de la cybersécurité « sur le front » à un niveau technique identique. Le domaine des poursuites pénales en matière de cybersécurité est explicitement exclu. En 2024, le groupe spécialisé Cybersécurité s'est réuni deux fois.

État des lieux de la gestion nationale des crises

En novembre 2023, la PP RNS a chargé le bureau du RNS d'établir une vue d'ensemble nationale des structures, processus et méthodes dans le domaine de la gestion des crises, laquelle doit englober les échelons de la Confédération, des cantons et des communes, ainsi que les infrastructures critiques. Cet état des lieux de la gestion nationale des crises doit être soumis à la PP RNS d'ici à la fin de l'année 2025 et vise à établir un aperçu global du fonctionnement de la gestion des crises en Suisse au 31 décembre 2024. Ses objectifs sont les suivants :

- illustrer les structures, processus et méthodes dans leur globalité ;
- instaurer une compréhension commune entre les différents acteurs ;
- créer un système national de référence dans le domaine de la gestion des crises ;
- identifier éventuellement de possibles améliorations.

Les travaux concernant l'état des lieux de la gestion nationale des crises ont débuté en 2024. Le formulaire pour la récolte des données a été développé et traduit. Deux séances du groupe de travail ont eu lieu, lors desquelles le contenu de l'état des lieux ainsi que le formulaire pour la récolte des données ont été discutés.

Exercice intégré 2025 (EI 25)

L'EI 25 sera consacré à la gestion d'une menace hybride contre la Suisse et aura lieu en novembre 2025. Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a reçu le mandat de rédiger le rapport d'évaluation final de l'EI 25 et de formuler des recommandations correspondantes à l'intention de la Confédération et des cantons. Dans ce contexte, le bureau du RNS a participé à huit séances en 2024 et a commencé à élaborer un concept de suivi et de mise en œuvre des recommandations issues du rapport sur l'EI.

Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 : mise en œuvre et coordination (PAN)

Le PAN de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Il prévoit qu'un organe national de coordination affilié au RNS, un groupe d'accompagnement stratégique et un organe de surveillance politique accompagnent la mise en œuvre des mesures jusqu'en 2027. Les activités de ces divers organes sont décrites au chap. 6. La PP RNS a adopté le mandat nécessaire à cet effet en date du 14 août 2023.

Plan d'action national contre la traite des êtres humains 2023-2027 : accompagnement stratégique

Le PAN contre la traite des êtres humains 2023-2027 a été élaboré à la demande du Conseil fédéral et sous la direction de fedpol. Il est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023. En date du 14 août 2023, la PP RNS a demandé au bureau du RNS d'accompagner ce PAN stratégiquement et politiquement. Le RNS dirige par conséquent le groupe d'accompagnement stratégique alors que le DFJP pilote l'organe de surveillance politique, qui se compose à présent d'un cercle élargi de membres issus de l'organe actuel de la PP élargie du RNS. Les membres du groupe d'accompagnement stratégique et ceux de l'organe de surveillance politique sont régulièrement informés de la mise en œuvre des mesures du PAN et peuvent au besoin exercer l'influence qu'ils jugent nécessaire. fedpol est chargé du suivi. Le premier rapport de suivi, portant sur les actions réalisées en 2023 et 2024, sera publié en mai 2025.

Plateforme d'échange pour les forces de sécurité publiques et privées

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a initié en 2024 le projet d'une plateforme d'échange pour les forces de sécurité publiques et privées. La plateforme d'échange vise à améliorer la collaboration entre les acteurs étatiques et les forces de sécurité privées issues des rangs de l'Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU), de l'Interassociation de sauvetage 144 ainsi que de l'unité Security et Police des transports des Chemins de fer fédéraux (CFF). Elle veut donner la possibilité aux partenaires privés susmentionnés d'échanger avec des représentants de la police fédérale, de la police militaire, des polices cantonales et municipales, de l'OFDF ainsi que de l'Association suisse des sapeurs-pompiers professionnels (ASSPP), dans l'esprit d'une collaboration approfondie.

4.3 4.3 Effectifs en personnel

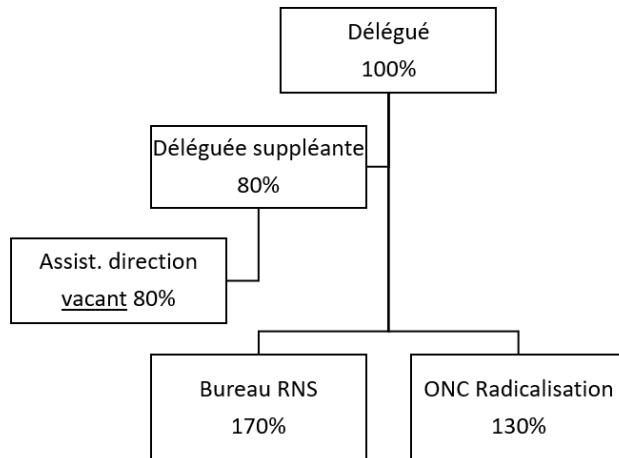
Le bureau du RNS occupe au total 4,4 équivalents plein-temps (EPT), qui sont paritairement financés par la Confédération et les cantons. Il est dirigé par le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS.

En plus des 4,4 EPT mentionnés, le RNS endosse le rôle d'organe national de coordination pour la mise en œuvre du PAN de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Cet organe est subordonné au délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS. Son financement est pris en charge par la Confédération (DFJP, DDPS et DFI). En 2022, décision a été prise d'augmenter de 0,6 EPT les ressources de l'organe national de coordination, de sorte qu'il dispose aujourd'hui d'un total de 1,4 EPT.

- | | |
|---|---------|
| • Bureau RNS : | 4,4 EPT |
| • Organe national de coordination (ONC) : | 1,4 EPT |
| • Total : | 5,8 EPT |

À la suite de la démission du délégué suppléant et de l'assistante de direction, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a engagé une déléguée suppléante au 1^{er} août 2024 après une procédure de recrutement. Quant au poste d'assistante administratif/assistante administrative du bureau, le poste est resté vacant du 1^{er} septembre 2024 au 1^{er} février 2025.

État au 31 décembre 2024 :



- 1 délégué/e (1 EPT)
- 1 délégué/e suppléant/e (0,8 EPT)
- 1 assistant/e de direction (0,8 EPT, vacant)
- 4 collaborateur/trice/s scientifique/s (3 EPT)
- Réserve (0,2 EPT)

4.4 Finances

Comptes 2024

Conformément à la Convention administrative relative au RNS du 4 décembre 2015, le plafond des coûts du RNS s'élève à 1,1 million de francs. Lors du bouclage des comptes pour l'année 2024, les dépenses ordinaires du bureau RNS se montaient à 892 453 francs, donc sous ledit plafond. Comme convenu contractuellement, la moitié de ce montant est refacturé aux cantons. La différence de régularisation de 2023 a été imputée à la facture 2024.

Les ressources en personnel limitées dans le temps financées par la Confédération en vue d'assumer la tâche de coordination pour la mise en œuvre du deuxième PAN de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 se montaient à 183 205 francs en 2024 (1,4 EPT).

Rapport de révision 2024

Toutes les quittances ont été consultées par la Révision interne du DDPS et toutes les factures ont été jugées conformes, puis approuvées.

Budget 2025

En date du 11 novembre 2024, la PP RNS a approuvé le budget pour l'année 2025, à hauteur de 1 063 400 francs. Les frais de personnel représentent quelque 80 % des charges totales. Le RNS dépense par ailleurs environ 10 % de son budget annuel pour des manifestations de grande ampleur. Les 10 % restants sont constitués des coûts d'exploitation ainsi que des frais liés à des mandats de conseil externes. Pour le bureau RNS, l'organisation de grandes manifestations implique un investissement en temps et en personnel élevé, raison pour laquelle le RNS collabore depuis l'automne 2023 avec une entreprise externe de gestion d'événements. Cette collaboration fonctionne à satisfaction et est appelée à se poursuivre dans les années à venir.

5 Délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS

5.1 Tâches de représentation, rapports et invitations officielles

Dans le cadre de ses obligations, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS entretient des contacts réguliers avec les membres et partenaires du RNS. Il reçoit également des demandes l'invitant à s'emparer de thématiques, en particulier lorsque celles-ci concernent la Confédération et les cantons. Dans ce contexte, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a assumé 9 mandats de conseil l'an dernier pour des partenaires, assisté à plus de 30 conférences, rendu visite aux autorités de 11 cantons et participé à 18 exposés ou discussions en panel.

5.2 Mandats de conseil

Exercice intégré 2025 (EI 25)

Un exercice de gestion de crise national appelé « Exercice intégré 2025 » (EI 25) aura lieu en novembre 2025. Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est membre de la direction de projet de l'EI 25. À ce titre, il a participé à six réunions de travail en 2024.

Groupe Sécurité

Les membres permanents du Groupe Sécurité sont le secrétaire d'État du DFAE, le directeur du SRC, le secrétaire d'Etat du SEPOS ainsi que la directrice de l'Office fédéral de la police. En sa qualité de membre non permanent du Groupe Sécurité, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est invité à participer aux séances du Groupe Sécurité en fonction des thèmes à traiter, mais au minimum deux fois par an. En 2024, il a ainsi participé à deux séances de cet organe.

Cyber-STRAT

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est membre permanent de l'organe Cyber-STRAT, une plateforme stratégique de dialogue du Ministère public de la Confédération, de fedpol et des autorités cantonales de sécurité. Cyber-STRAT coordonne les mesures dans le domaine des poursuites pénales visant à lutter contre la cybercriminalité. En 2024, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a participé à deux séances de cet organe.

Centre Suisse des Drones et de la Robotique (CSDR)

Le CSDR DDPS bénéficie de l'appui d'une multitude de partenaires issus des domaines de la recherche et de l'industrie ainsi que d'un Strategic Advisory Board (SAB), auquel appartient aussi le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS. En 2024, il a participé à un séminaire de réflexion du SAB CSDR.

Projet VERDAVA

En 2024, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a assisté à une séance du groupe de pilotage stratégique du projet VERDAVA, qui s'intéresse à la surveillance de projets liés au développement de moyens de communication de l'armée.

Projet de commandement Cyber

En 2024, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a participé à deux reprises aux séances du comité consultatif de projet pour la mise en place du commandement Cyber de l'armée.

La collaboration civilo-militaire

Le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est également membre de la plateforme opérative conduite par le commandement des Opérations de l'armée et qui met à jour les principes de collaboration en cas de conflit armé. En 2024, il a assisté à deux séances de travail à ce titre.

La conduite en situation dynamique

À la demande du chef de l'Armée, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS siège au comité de pilotage du projet « Conduite en situation dynamique » (en allemand : *Führen in dynamischer Lage* FIDL). À ce titre, il a participé à la préparation du séminaire qui s'est déroulé cette année en Suisse romande.

Le groupe d'accompagnement du Service sanitaire coordonné

L'OFPP conduit des réflexions sur l'avenir du Service sanitaire coordonné (CSS) avec l'ensemble des partenaires concernés. Pour accompagner ces travaux, il existe un groupe d'accompagnement auquel le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS est intégré.

5.3 Participation à des groupes d'accompagnement stratégiques et groupes de travail

Groupe d'accompagnement du PAN LGBTIQ

Le RNS est membre du groupe d'accompagnement de l'élaboration du Plan d'action national (PAN) contre les crimes de haine anti-LGBTIQ en réponse au postulat 20.3820 « Plan d'action national contre les crimes de haine anti-LGBTQ ». Le RNS participe aux travaux de ce nouveau PAN pour son expertise dans les questions de radicalisation. Le groupe d'accompagnement a siégé une fois en 2024.

Groupe d'accompagnement stratégique OSMP

Le RNS est membre du groupe d'accompagnement stratégique « Ordonnance sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier » (OSMP ; RS 311.039.6), dirigé par fedpol. Le groupe d'accompagnement stratégique examine les demandes qui sont déposées au sens de l'ordonnance et donne une recommandation quant aux mesures qui devraient être financées en priorité. Le groupe d'accompagnement a siégé une fois en 2024.

Groupe de travail pour la lutte contre le terrorisme (CH-Conseil de sécurité ONU)

La Suisse étant devenue membre du Conseil de sécurité des Nations Unies pour les années 2023 et 2024, le RNS participe au groupe de travail conjoint de la Suisse et du Conseil de sécurité ONU sur la lutte contre le terrorisme, dirigé par le DFAE. Le RNS participe aux travaux et est informé des activités de la Suisse dans les différents comités spéciaux qui se préoccupent de la question. Le RNS a participé à cinq séances au cours de l'année 2024.

Groupe de travail « La haine sur la toile »

Le RNS est membre du groupe de travail « La haine sur la toile », qui est dirigé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

5.4 Exposés et discussions en panel

Congrès de la sécurité

En date du 17 janvier 2024, le délégué de la Confédération et des cantons a été invité au congrès de la sécurité organisé à Bâle par l'AESS. À cette occasion il a donné une conférence sur les risques des nouvelles technologies pour la démocratie.

Commandement des Opérations de l'armée

Le chef du commandement des Opérations a invité le délégué de la Confédération et des cantons le 19 février 2024 pour présenter les conclusions du rapport du RNS sur la subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise.

Swiss Cyber Security Days

Lors des Swiss Cybersecurity Days, le délégué de la Confédération et des cantons a eu l'opportunité de participer le 21 février 2024 à un panel de discussion avec la conseillère nationale Maja Riniker, le conseiller national Gerhard Andrey, le directeur de l'OFCS Florian Schütz et Tobias Schoch, Chief Security Officer de l'assureur AXA. Ce fut l'occasion d'expliquer les défis de la complémentarité entre la Confédération, les cantons et les communes en matière de cybersécurité.

Colloque sur la gestion des ressources de la Confédération 2024

Le 15 mars 2024, le délégué de la Confédération et des cantons a été invité par l'OFPP pour présenter les conclusions du rapport du RNS sur la subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise. Cette présentation a permis d'avoir un échange avec les représentants de tous les cantons et de l'OFPP.

Office fédéral du service civil (CIVI)

Le directeur du CIVI a invité le délégué de la Confédération et des cantons à participer à la retraite des cadres de direction de l'office qui s'est tenue le 19 mars 2024. Ce fut également l'occasion de présenter les conclusions du rapport du RNS sur la subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise.

75 ans de la CDSVS

Lors de la conférence de la CDSVS du 23 mars 2024 à Zurich, le délégué de la Confédération et des cantons a été invité à présenter les activités du RNS et a exposé l'avancée des travaux en vue d'un renforcement de la collaboration avec les villes.

Séminaire Cyberattaque

Le délégué de la Confédération et des cantons s'est rendu à Genève le 30 mai 2024 dans le cadre du séminaire « Cyberattaque » organisé par l'état-major cantonal de crise cantonal de Genève. Cette conférence a permis de présenter la répartition des responsabilités et les prérogatives fédérales et cantonales en matière de cybersécurité, de cybercriminalité et de cyberdéfense.

Division territoriale 4

La division territoriale 4 a tenu son séminaire gouvernemental les 6 et 7 juin 2024 à Gonten (AI). Le délégué de la Confédération et des cantons a eu la possibilité d'y présenter les activités du RNS ainsi que les conclusions du rapport sur la subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise.

Réunion des chefs d'état-major de crise des cantons

En date du 11 juin 2024, le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS a été prié de présenter à nouveau les conclusions du rapport sur la subsidiarité et les principes de coordination des moyens de milice de l'armée, de la protection civile et du service civil en cas de crise lors de la réunion annuelle des chefs d'état-major de crise des cantons.

Institut Suisse de police

Dans le cadre de la formation en gestion de crise (cours pour officiers d'état-major) organisée par l'ISP, le délégué de la Confédération et des cantons s'est rendu le 14 juin 2024 à Yverdon-les-Bains et a eu l'opportunité de présenter les activités du RNS aux cadres de police en formation.

Commission de la politique de sécurité du Conseil national

Le délégué de la Confédération et des cantons a été invité par la Commission de politique de sécurité du Conseil national le 18 juin 2024 pour présenter les activités et priorités du RNS. À cette occasion, il a également eu un échange avec les parlementaires présents et a répondu aux questions.

Commission de la politique de sécurité du Conseil des États

Le délégué de la Confédération et des cantons a été invité par la Commission de la politique de sécurité du Conseil des États le 25 juin 2024 pour présenter les activités et priorités du RNS. À cette occasion, il a également eu un échange avec les parlementaires présents et a répondu aux questions.

Division territoriale 2

La division territoriale 2 a tenu son séminaire gouvernemental les 11 et 12 septembre 2024 à Hitzkirch. Le délégué de la Confédération et des cantons a eu la possibilité d'y présenter ses réflexions sur les responsabilités des acteurs fédéraux et cantonaux en cas de conflit armé hybride.

Conseiller d'État du canton de Vaud

Le 24 septembre 2024, le conseiller d'État vaudois Venizelos, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) a reçu le délégué de la Confédération et des cantons et lui a offert la possibilité de présenter les activités du RNS à des membres du Secrétariat général du DJES et

de la direction de la police cantonale vaudoise. Ce fut également l'occasion d'avoir un échange sur le projet de loi vaudoise sur la prévention de la radicalisation.

Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) Paris

Invité par l'attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France à Berne, le délégué de la Confédération et des cantons s'est rendu à Paris le 30 septembre 2024. Une rencontre a eu lieu en présence d'une importante délégation française dirigée par Etienne Apare, Secrétaire général du CIPDR. Cette rencontre a permis d'échanger sur les politiques publiques françaises et suisses en matière de prévention de la radicalisation et des extrémismes violents.

Congrès sur la gestion de la menace de Zurich

La police cantonale de Zurich et l'Europa Institut de l'université de Zurich ont organisé leur congrès sur la gestion de la menace le 31 octobre 2024. Le délégué de la Confédération et des cantons, en sa qualité de responsable de l'organe national de coordination du PAN Radicalisation, y a tenu une conférence sur l'évolution de la radicalisation en Suisse. Il en a aussi profité pour présenter le PAN Radicalisation, les outils développés et certains projets co-financés par le programme de financement de la Confédération.

Division territoriale 1

La division territoriale 1 a tenu son premier séminaire gouvernemental les 7 et 8 novembre 2024 à Yverdon-les-Bains. Le délégué de la Confédération et des cantons a eu la possibilité d'y présenter ses réflexions sur les responsabilités des acteurs fédéraux et cantonaux en cas de conflit armé hybride.

Commission de politique de sécurité du parlement NW

Sur invitation de la conseillère d'État Karin Kayser-Frutschi, le délégué de la Confédération et des cantons s'est rendu à Stans (NW) le 29 novembre 2024. Reçu par la commission de sécurité du parlement cantonal, il a eu l'occasion de présenter les activités du RNS et d'analyser les défis futurs en matière de politique de sécurité.

6 Organe national de coordination

Compte tenu de l'évolution de la société et de la politique de sécurité, les autorités gouvernementales compétentes ont décidé de poursuivre les efforts entrepris dans le cadre du premier PAN de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. C'est dans cet esprit que le deuxième plan d'action, élaboré sous la direction du RNS et sur mandat de la PP RNS, a été adopté en novembre 2022 par la Confédération, les cantons, les villes ainsi que les communes. Le Conseil fédéral a été informé lors de sa séance du 16 décembre 2022 des onze nouvelles mesures prévues dans le cadre du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent pour les années 2023 à 2027. Le deuxième PAN est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

L'organe national de coordination coordonne la mise en œuvre des différentes mesures prévues dans le cadre du PAN et est par ailleurs responsable du transfert d'informations et de connaissances. Il a organisé en 2024 une rencontre de réseautage pour les services spécialisés cantonaux et communaux, qui a permis aux participants d'échanger et de discuter des pratiques qui ont fait leurs preuves (voir chap. 7.2). L'organe national de coordination surveille en outre la mise en œuvre des mesures et publie régulièrement un rapport sur l'état des travaux.

6.1 Organe de surveillance politique

La séance annuelle de l'organe de surveillance politique a eu lieu le 11 novembre 2024, avec une composition modifiée dans le cadre du deuxième plan d'action. La plateforme politique élargie du RNS (PP RNS+) constitue par ailleurs l'organe de surveillance politique du PAN de lutte contre la radicalisation. Cet organe regroupe les trois niveaux étatiques politiques, sous la direction du DFJP. L'organe de surveillance politique est composé des membres de la PP RNS ainsi que de représentantes et représentants des conférences et associations ci-après :

- Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
- Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS)
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)
- Association des Communes Suisses (ACS)

Lors de sa séance du 11 novembre 2024, il a pris connaissance de la priorisation des demandes reçues en 2024 dans le cadre du programme de financement. La priorisation s'est faite en amont par le groupe d'accompagnement stratégique.

6.2 Groupe d'accompagnement stratégique

Le groupe d'accompagnement stratégique est constitué de membres de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, selon la liste ci-après :

- Office fédéral de la police (fedpol)
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
- Service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A)
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux de justice et police (CCDJP)
- Conférence suisse des délégués à l'intégration (CDI)
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)
- Service de renseignement de la Confédération (SRC)
- Association des Communes Suisses (ACS)
- Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)
- Société des Chefs de Police des Villes de Suisse (SCPVS)
- Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

- Secrétariat d'État aux migrations (SEM)

Le groupe d'accompagnement stratégique appuie la mise en œuvre du PAN et assume les principales tâches dans le cadre du programme de financement. Il le fait en définissant les axes thématiques ainsi que les objectifs pour le versement des aides financières et en établissant un ordre de priorité si les demandes déposées dépassent les moyens disponibles (RS 311.039.5, art. 10, al. 2). Cet organe a tenu séance le 9 octobre 2024.

6.3 Mise en œuvre des mesures

Les responsabilités pour la mise en œuvre des onze mesures du PAN 2023-2027 sont consignées dans le plan d'action. L'organe national de coordination est responsable de la mise en œuvre des mesures ci-après :

- Mesure 8.1 : définition de conditions-cadres et de critères de qualité pour la consolidation et le développement des services spécialisés et points de contact
- Mesure 9 : rencontres régulières et/ou institutionnalisées entre services spécialisés et entre la Confédération, les cantons et les villes, notamment à des fins d'apprentissage mutuel
- Mesure 10 : présentation sous forme de modèles des processus d'identification et d'intervention, visant au désengagement et à la réintégration des personnes menacées et radicalisées

L'organe national de coordination a commencé les travaux de mise en œuvre de ces trois mesures.

6.4 Programme de financement

Lors de sa séance du 19 avril 2023, le Conseil fédéral a décidé de prolonger la durée de validité de l'ordonnance contre la radicalisation et l'extrémisme. Cette prolongation permet de soutenir des projets de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au niveau des cantons, des communes, des villes, des instituts de formation et des organisations de la société civile, qui contribuent à la mise en œuvre efficace du deuxième Plan d'action national 2023-2027. Pour ce faire, le Conseil fédéral met à disposition un montant de 3,75 millions de francs sur les cinq prochaines années. L'organe national de coordination du RNS réceptionne ces demandes d'aide financière et prend position sur chaque demande reçue, à l'attention des organes stratégiques et politiques. Ces organes sont responsables de la priorisation des demandes reçues lorsque celles-ci dépassent les moyens disponibles. En 2024, 14 demandes ont été examinées qui doivent contribuer à la mise en œuvre des mesures du PAN en 2025. L'organe national de coordination soutient par ailleurs fedpol dans la validation des rapports et décomptes finaux établis par les bénéficiaires de subventions.

7 Travail en réseau

7.1 Conférences

Conférence du RNS

Environ 220 acteurs clés de la sécurité et de la gestion de crise, représentant la Confédération, les cantons, les villes et les infrastructures critiques ainsi que 19 intervenantes et intervenants ont participé le 28 novembre 2024 à la 6^e Conférence du RNS à Lucerne. La conférence était consacrée au thème « *Désinformation : l'importance de la confiance en gestion de crise* ». Lors de cet événement, les défis majeurs et croissants que la désinformation représente pour les démocraties et sociétés libérales ainsi que pour la sécurité de notre pays ont été thématiqués lors de présentations et dans des panels de discussion. Les discussions ont mis en avant l'importance de la coopération institutionnelle et de la confiance entre les différents acteurs, les médias et la population, conditions préalables essentielles pour être en mesure de conduire le pays en cas de crise.

Conférence nationale sur la cybersécurité

La Conférence nationale sur la cybersécurité 2024, ouverte par la Présidente de la Confédération Viola Amherd, s'est tenue le 26 septembre 2024. Plus de 280 expertes et experts issus de l'économie, du monde scientifique, des cantons et de la Confédération ont discuté de la manière de faire face de manière globale aux cybermenaces. La conférence a souligné l'importance croissante de la cybersécurité au regard de la situation géopolitique actuelle et dans la vie quotidienne des entreprises et des autorités.

7.2 Colloques

Rencontres de réseautage

Affilié au RNS, l'organe national de coordination a organisé une rencontre de réseautage pour les services spécialisés et points de contact des cantons et des villes, laquelle a permis aux participantes et participants, acteurs de terrain de la radicalisation, de partager leurs expériences et bonnes pratiques. La rencontre de réseautage du 1^{er} octobre 2024 s'est concentrée sur les processus de radicalisation, les enseignements pour le travail de prévention, le rôle des médias numériques ou encore la prise en charge de la radicalisation en milieu carcéral.

7.3 Stage de formation pour cadres supérieurs du RNS

Depuis 2020, le RNS organise le stage de formation pour cadres supérieurs du RNS, en collaboration avec le *Geneva Center for Security Policy (GCSP)* et l'*Institut suisse de police (ISP)*. Le module était composé de trois modules de trois jours et a eu lieu dans les régions de Berne (du 27 au 29 août 2024), Zurich (du 3 au 5 septembre 2024) et Genève (du 10 au 12 septembre 2024).

Les 26 participants ont pu profiter du savoir des quelque 70 cadres supérieurs issus des domaines de l'administration et des infrastructures critiques qui sont intervenus dans le cadre du stage.

Les participants venaient de tout le pays et d'horizons professionnels divers :

- 58 % étaient des cadres de la Confédération, 23 % des cadres des cantons et 19 % des cadres d'entreprises privées,
- 19 % étaient actifs dans le domaine de la sécurité publique, 31 % dans le domaine de la défense, 23 % dans le domaine de la protection de la population, 12 % dans le domaine des infrastructures critiques et 15 % dans d'autres secteurs.

7.4 Communication

LinkedIn

Dans l'optique d'une communication davantage orientée sur ses membres et partenaires, le RNS a mis en service son compte LinkedIn le 28 septembre 2023. À la fin de l'année 2024, le compte comptait environ 860 abonnés (250 abonnés fin 2023). Ce canal de communication s'adresse en premier lieu aux membres et aux partenaires institutionnels et vise à créer une communauté d'intérêts dans le domaine de la politique de sécurité nationale.

Actualisation du site web du RNS

Après la migration début 2024, la nouvelle mouture du site web du RNS, plus moderne, a été mise en ligne et est disponible depuis juillet 2024. Le contenu du site a également été adapté à la nouvelle stratégie de communication du RNS. Les mises à jour et les modifications seront désormais aussi gérées et exécutées par le bureau du RNS.

8 Perspectives

8.1 Vision et stratégie

Les travaux initiés en 2023 en lien avec le développement de la « raison d'être » pour les organes du RNS visent à redéfinir plus clairement les missions, à développer les processus et à adapter les structures existantes, le tout dans le but de se préparer de manière optimale aux futurs défis à relever dans le domaine de la politique de sécurité.

Par ailleurs, la possibilité d'organiser des séminaires pour les membres de la plateforme opérative du RNS, d'introduire des mandats exploratoires pour le délégué de la Confédération et des cantons pour le RNS ou de renforcer globalement les organes politique et opératif du RNS sera examinée.

Avec la décision de la PP RNS de renforcer la collaboration avec les villes et d'intégrer la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS) en qualité d'invitée permanente durant une phase pilote de deux ans, les travaux stratégiques seront prolongés d'une année en vue de l'élaboration d'une « Vision RNS 2027+ ».

8.2 Renforcement de la collaboration avec les villes

En date du 26 août 2024, la PP RNS a décidé d'intégrer la CDSVS à ses réunions en qualité d'invitée permanente sans droit de vote, dès le 1^{er} janvier 2025 et pour une phase pilote de deux ans. À cette occasion, il a également été décidé d'intégrer de manière définitive le SEPOS, l'OFCS et le SG CDSVS à la PO RNS à partir du 1^{er} janvier 2025.

8.3 Actualisation de la convention administrative (Confédération – cantons)

La convention administrative du 4 décembre 2015, qui constitue le document fondateur du RNS, doit être retravaillée en raison de la fin de l'affiliation de PolSéc (désormais intégrée au SEPOS) à la plateforme opérative du RNS. Cette adaptation nécessaire constitue par ailleurs une bonne occasion de mener des réflexions plus larges. Elle sera mise en œuvre dès que les décisions stratégiques de la PP RNS concernant la « Vision 2027+ » et la phase pilote d'intégration des villes à la PP RNS auront été prises.